

LETTRÉ DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°354
13 Mai 2024
ISSN 1245-0286

Nous publions ci-dessous l'appel à candidatures de notre courant Front Unique qui paraîtra dans le mensuel de la FSU au mois de juin.

Pour que nous puissions soumettre notre orientation aux suffrages des syndiqués de la FSU, nous devons impérativement constituer et présenter une liste de 160 candidats.

Si nous avons bien avancé dans notre travail de collecte, il nous manque encore une quinzaine de noms. Si vous êtes d'accord avec notre orientation ou si vous estimez que nous devons avoir le droit de la présenter, merci, si vous êtes syndiqué(e), de compléter et de nous renvoyer le formulaire que vous trouverez à télécharger sur notre site (frontunique.com).

Pour stopper les assauts du gouvernement Macron-Attal, la FSU doit rompre les concertations sur ses projets délétères et en exiger le retrait pur et simple

Pacte enseignant, « choc des savoirs », Sécurité sociale, assurance chômage, projet de loi Guerini, acte II de l'autonomie de l'ESR..., Macron mène une guerre dans tous les domaines contre les jeunes, les enseignants, les fonctionnaires, les chômeurs...

Il s'appuie sur la dure défaite qu'il nous a infligée sur les retraites. Défaite dont l'Intersyndicale porte l'entière responsabilité, ayant alors délibérément refusé de convoquer une immense manifestation nationale à l'Assemblée pour empêcher le vote de la loi.

Notre fédération doit rompre toute concertation avec le gouvernement sur ses projets destructeurs.

Et en particulier sur le projet Guerini qui veut parachever la destruction du statut de fonctionnaire. Notre fédération le qualifie à juste titre de « projet de loi de saccage du statut », elle doit donc rompre les concertations sur ce projet et ainsi refuser de lui fournir une caution syndicale.

La FSU doit en exiger le retrait pur et simple et œuvrer à la réalisation du front uni des organisations syndicales pour imposer ce retrait.

Alors que l'État d'Israël commet un génocide à Gaza, le gouvernement criminalise tout soutien au peuple palestinien. Il exige des procureurs la poursuite systématique de tout propos mettant en cause l'État d'Israël pour une prétendue « apologie du terrorisme ».

Les convocations, les procès et les condamnations se multiplient, comme celle du secrétaire départemental de la CGT du Nord à un an de prison avec sursis.

La ministre Retailleau exige des présidents d'Université qu'ils imposent une police de la pensée et de l'expression aux étudiants et personnels concernant les massacres opérés par Israël à Gaza.

Le gouvernement multiplie l'intervention des policiers sur les campus contre les étudiants qui dénoncent le génocide en cours.

Notre fédération doit condamner l'État criminel d'Israël.

Elle doit dénoncer la répression généralisée que le gouvernement opère contre tout soutien au peuple palestinien.

Pour venir au secours du peuple palestinien, elle doit œuvrer à la réalisation d'un front uni des organisations syndicales pour imposer le boycott de l'État d'Israël. (13/05/24)

Soutenez notre orientation en permettant à notre liste Front Unique de pouvoir se présenter.

Pour cela, merci de nous apporter votre candidature.

Formulaire sur le site : frontunique.com – (contact : mel@frontunique.com)